

PROCES VERBAL – AVIS SUR OFFRE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Ville de Montbéliard
Place Dorian
BP 95287
25205 MONTBELIARD CEDEX

Adresse internet : <http://www.montbeliard.fr>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Le Maire

B - Objet de la délégation

Gestion de la fourrière automobiles pour le compte de la commune de Montbéliard

Procédure de passation

Délégation de Service Public en vue de la conclusion d'un contrat de concession en application des articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi qu'à l'article R 3126-1 et suivants du Code de la commande publique.

Date et heure limites de réception des candidatures

Mercredi 15 octobre 2025 à 12H00

Délai de validité des offres

120 jours

C - Composition de la commission de DSP

Lors de sa réunion en date du 03/11/2025, la composition de la commission de DSP était la suivante :

Membres à voix délibérative

Nom	Prénom	Fonction	Rôle
CUCHET	Gisèle	Conseillère Municipale	Présidente
STAMPONE	Eddie	Adjoint	Titulaire
SCHMITT	Christine	Adjointe	Titulaire
ZUSATZ	Frédéric	Conseiller Municipal	Titulaire
BENSAOU	Ghenia	Adjointe	Titulaire
CHIAPPA KIGER	Myriam	Conseillère Municipale	Titulaire

Membres à voix consultative

Nom	Prénom	Fonction	Rôle
GRAU	Sylvie	Bureau du Maire et de la Sécurité	
CHEVROLET	Nathalie	Bureau du Maire et de la Sécurité	

D - Nombre d'offres reçues

Dans les délais : 1

Hors délais : 0

E – Analyse de l'offre

1- PRESENTATION DE LA CONSULTATION

Par délibération du 26 mai 2025, le Conseil Municipal a décidé de procéder au renouvellement de la délégation de service public pour la gestion de la fourrière municipale automobile pour la période 2026-2030 (5 ans), le contrat actuel prenant fin le 31 décembre prochain.

Il est rappelé que l'objectif est de pouvoir débarrasser les espaces publics des véhicules en stationnement irrégulier ou en voie d'épavisation, afin de garantir la sécurité publique, notamment lors de manifestations ou de travaux, de satisfaire la demande des habitants et de libérer des places de stationnement. Pour assurer ce service, des moyens spécifiques (véhicules d'enlèvement, espace de stockage, agrément ...) sont nécessaires. Or, la Ville ne dispose pas de bâtiment municipal avec une capacité suffisante pour garder et stocker les véhicules enlevés dans des conditions adéquates. Depuis 2010, la gestion du service par le biais d'une délégation de service public a permis de répondre de manière efficace à l'ensemble des objectifs poursuivis.

La présente consultation a donc pour objet la Délégation de Service Public de la fourrière automobiles sur le territoire de la commune de Montbéliard pour les années 2026 à 2030, avec notamment les prestations suivantes :

- l'enlèvement des véhicules
- le gardiennage des véhicules
- le classement des véhicules
- la restitution des véhicules
- la remise des véhicules pour aliénation au service des Domaines ou pour destruction ou dépollution à une entreprise habilité

2 – DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

Procédure : Délégation de Service Public simplifiée soumise aux dispositions des article L1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ainsi qu'à l'article R3126-1 et suivants du Code de la commande publique

Supports de parution

Avis de concession – Phase candidature

- Plateforme AWS / BOAMP du 10 juillet 2025
- Dossiers retirés : 1 retrait
- Dépôts : 1

Date limite de remise des candidatures : 18/08/2025 à 12h00

Analyse de la candidature :

25/08/2025 (Commission) : Admission candidature SA

NEDEY

Invitation à remettre une offre :

Plateforme AWS - 03/10/2025

Date limite de remise de l'offre :

15/10/2025 à 17h00

Avis sur l'offre :

03/11/2025 (Commission)

3 – CANDIDAT AYANT REMIS UNE OFFRE

Pli - Remise limite : 15/10/25 à 17h00m00

1 D 11/10/25 à 10h43m16

SA GARAGE NEDEY25420 VOUJEAUCOURT

||||

4 – ANALYSE DE L'OFFRE

Critères de jugement :

- Capacités technique, humaine et organisationnelle à assurer le service délégué appréciées en fonction du mémoire
- Tarification

Documents à produire – contenu de l'offre :

- Un mémoire comprenant :
 - **Les moyens d'enlèvement affectés à la mission déléguée**
 - **Les horaires d'enlèvement**
 - **Les moyens en personnel affecté à la mission déléguée**
 - **Le délai d'intervention entre la réquisition et le début de l'opération d'enlèvement**
 - **Les tarifs proposés**
 - **Les conditions de gardiennage**
 - **Les horaires de restitution**
 - **Les dispositions prises pour assurer l'accueil et l'information du public**
- Les tarifs

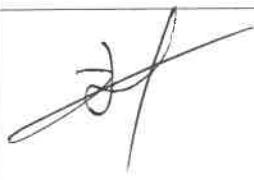
Analyse :

Voir annexes 1 (mémoire) et 2 (tarifs)

5- AVIS DE LA COMMISSION

À la vue des éléments ci-dessus, dans la mesure où elle dispose des capacités technique, humaine et organisationnelle à assurer le service délégué et que les tarifs proposés sont conformes aux tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles fixés par l'arrêté du 20 février 2024, la Commission de Délégation de Service Public décide, à l'unanimité, d'accepter l'offre de la société GARAGE NEDEY – 25420 VOUJEAUCOURT.

I - Signature des membres de la commission de DSP

Nom	Prénom	Fonction	Signature
CUCHET	Gisèle	Conseillère Municipale (Présidente)	
STAMPONE	Eddie	Adjoint	
SCHMITT	Christine	Adjointe	
ZUSATZ	Frédéric	Conseiller Municipal	Excusé
BENSAOU	Ghenia	Adjointe	
CHIAPPA-KIGER	Myriam	Conseillère Municipale	Absente
GRAU	Sylvie	Bureau du Maire et de la Sécurité	Excusée
CHEVROLET	Nathalie	Bureau du Maire et de la Sécurité	

ANNEXE 1 : MEMOIRE TECHNIQUE

Candidat	Moyens d'enlèvement Affectés à la mission Déléguée	Horaires d'enlèvement	Moyens en personnel Affecté à la mission Déléguée	Délai d'intervention Entre la réquisition et Le début de l'opération D'enlèvement	Tarifs proposés	Conditions de Gardiennage	Horaires de restitution	Dispositions prises Pour assurer l'accueil Et l'information du Public
SA NEDEY ZAC de la Cray 25420 VOUJEAUCOURT Siret : 339 447 989 00023	<p>3 4X4 spécial fourrière Equipés d'un bras de Levage, d'un essieu Américain pour le Remorquage des véhicules 4 roues motrices et d'une Capacité de 1.3 tonnes 2 sont équipés pour Remorquer les 2 roues Ces 3 véhicules facilitent Les interventions en milieu Etroit et en sous-sol</p> <p>Un 4^{ème} 4X4 a dû être Livré le 16/10</p> <p>4 camions : Un 19T (2009) équipé D'une grue auxiliaire d'une Capacité de 1.6T/10m, D'un plateau pour 2 Véhicules moyens, d'un Panier d'une capacité de 3T et d'un coussin Gonflable de relevage</p> <p>Un 7T (2021) équipé D'un plateau basculant Coulissant pour un Véhicule moyen, d'un Treuil à déplacement Latéral de 3.6T et d'un Panier d'une capacité de 3T</p> <p>Un 12T (2008) équipé d'un Plateau pour un véhicule Et d'un panier d'une Capacité de 3T</p> <p>Un 13T (2021) équipé D'un plateau basculant Coulissant pour 2 véhicules Moyens avec treuil de Déplacement latéral de 5T2 et d'un panier d'une Capacité de 3T</p> <p>4 camions du site de Belfort en renfort si Besoin</p>	<p>Astreinte pour les Demandes d'enlèvements 7/7 jours et 24/24 h</p> <p>Appel sur un numéro D'astreinte unique</p>	<p>5 conducteurs (Qualification de Dépanneur-remorqueur) Avec renfort de 4 conducteurs Supplémentaires si besoin En cas de manifestations ou D'urgence</p> <p>1 responsable dépannage</p> <p>1 gestionnaire et Responsable fourrière</p> <p>1 assistante administrative</p>	30 minutes	<p>Voir annexe 2</p> <p>Les tarifs correspondent Aux tarifs maxima en Vigueur fixés par arrêté du 29 février 2024</p>	<p>Parc fermé, clôturé et Occulté, sous vidéo</p> <p>Surveillance 24h/24h et Equipé d'un système Anti-intrusion (barbelés)</p> <p>Capacité de stockage de 60 véhicules</p> <p>Emplacement spécifique 2 roues</p> <p>Local fermé pour les Véhicules sous scellés Judiciaires</p> <p>Parc non visible depuis L'extérieur</p> <p>Accès au parc contrôlé</p>	<p>Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h</p> <p>Samedi : à la demande (Par simple appel sur la Ligne d'astreinte)</p> <p>En dehors de ces horaires, Y compris le dimanche et Jours fériés, uniquement Pour les urgences</p> <p>Astreinte lors des Manifestations spéciales Pour que les propriétaires Puissent récupérer leur Véhicule le week-end</p>	<p>Locaux : ZA de la Cray à VOUJEAUCOURT Desservis par la ligne de Bus E</p> <p>Locaux chauffés</p> <p>Sanitaires accessibles aux PMR</p> <p>Téléphone</p> <p>Machine à café et Distributeur de boissons Fraîches et de nourriture</p> <p>Salle d'attente</p> <p>Affichage des horaires et Tarifs</p>

ANNEXE 2

TARIFS FOURRIÈRE

frais relatifs au gardiennage

catégories véhicules	tarifs appliqués aux propriétaires des véhicules	tarifs appliqués à la ville de Montbéliard
voitures particulières	6,75 € TTC	0 €
autres véhicules immatriculés	3,00 € TTC	0 €
cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,00 € TTC	0 €

frais relatifs à l'enlèvement du véhicule

catégories véhicules	tarifs appliqués aux propriétaires des véhicules	tarifs appliqués à la ville de Montbéliard
voitures particulières	127,65 € TTC	127,65 € TTC
autres véhicules immatriculés	45,70 € TTC	45,70 € TTC
cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70 € TTC	45,70 € TTC

frais relatifs aux opérations préalables à l'enlèvement du véhicule

catégories véhicules	tarifs appliqués aux propriétaires des véhicules	tarifs appliqués à la ville de Montbéliard
voitures particulières	15,20 € TTC	0 €
autre véhicules immatriculés	7,60 € TTC	0 €
cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60 € TTC	0 €